

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22521**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine : DROIT, ÉCONOMIE, GESTION Mention : DROIT PUBLIC

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Réunion, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de la Réunion, Recteur Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

les titulaires du diplôme ont été formés aux méthodes de travail nécessaires pour effectuer les activités qui sont celles de juriste en droit public (avocat, juriste de collectivité territoriale, magistrat administratif, juriste de SEM ou de SPL, etc.).

Tournée vers le marché local de l'emploi, le diplôme met l'accent sur le droit public interne, tout en sensibilisant les étudiants aux questions de droit de l'Union européenne.

Résolument pratique, elle prépare les étudiants à occuper des fonctions de cadre administratif, ainsi qu'aux activités de conseil et contentieuses, en favorisant les études de dossier et la rédaction d'actes.

Compétences ou capacités évaluées

- Maîtriser les fondamentaux du droit administratif (fonction publique, urbanisme, responsabilité administrative, actes administratifs unilatéraux, etc.)
- Choisir le contrat le plus adapté à la réalisation d'un projet public
- Réaliser des montages contractuels complexes
- Passer et exécuter les contrats de la commande publique
- Acquérir le foncier nécessaire à une opération d'utilité publique
- Gérer et valoriser les propriétés publiques
- Réaliser des opérations d'aménagement
- Utiliser la fiscalité au service de l'action publique
- Bénéficier des fonds de financement de l'UE
- Utiliser la procédure administrative contentieuse
- Appréhender le risque pénal dans l'action publique
- Optimiser la gestion des services publics
- Connaître l'environnement juridique des SEM et SPL

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Dans la fonction publique territoriale ou nationale, en cabinet d'avocats ou bien en entreprises (SPL, SEM, entreprises de BTP)

Type emplois accessibles

- Avocat spécialisé en droit public, après réussite à l'examen d'entrée à un centre régional de formation professionnelle des avocats.
- Juriste dans une administration centrale ou déconcentrée, après réussite, par exemple, du concours d'accès à un Institut régional d'administration (IRA) ou directement par voie contractuelle.
- Juriste dans une collectivité territoriale, que ce soit après avoir réussi le concours d'attaché territorial ou directement par recrutement contractuel.
- Juriste dans une entreprise de service public, notamment dans les secteurs de l'eau, des énergies ou bien encore dans celui du développement durable.
- Juriste dans une entreprise publique locale, telle qu'une société d'économie mixte ou une société publique locale.
- Juriste dans un établissement public de coopération intercommunale ou dans un établissement public local ou national
- Magistrat administratif, après réussite du concours complémentaire pour le recrutement des conseillers de tribunaux administratifs et de cours administratives d'appel.
- Juriste dans une administration centrale

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1901 : Aide et médiation judiciaire
- K1902 : Collaboration juridique
- K1903 : Défense et conseil juridique
- K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification

Master 1 - Semestre 1

- Droit de l'urbanisme 5 ects
- Droit matériel de l'Union européenne 5 ects
- Droit de la fonction publique 4 ects
- Contentieux des libertés 4 ects
- Procédure pénale 2 ects
- Droit de la concurrence 2 ects
- Droit fiscal 2 ects
- Actualités du droit public 2 ects
- Systèmes juridiques de l'Océan indien 2 ects
- Anglais 1 ects
- C2I 1 ects

Master 1 - semestre 2

- Droit des contrats publics 5 ects
- Contentieux administratifs spécialisés
- Droit des collectivités territoriales 3 ects
- Droit de l'environnement 4 ects
- Contentieux administratifs spéciaux 5 ects
- Droit de la responsabilité administrative 4 ects
- Droit de la santé publique 4 ects
- Actualité du droit public 1 ects
- Sociologie du droit 1 ects
- Anglais 1 ects
- C2I 1 ects
- Stage ou un mémoire 1 ects

Master 2 - semestre 3

- Contrats de la commande publique 7 ects
- Propriétés publiques et aménagement 7 ects
- Acteurs publics 6 ects
- Financement et fiscalité 6 ects
- Anglais 2 ects
- Informatique 2 ects

Master 2 - semestre 4

- Rédaction de mémoires et plaidoiries 8 ects
- Méthodologie et pratique de la note de synthèse 2 ects
- Mémoire de recherche 5 ects
- Stage et rapport de stage 5 ects

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par voie de VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de Validation des Acquis de l'Expérience : 2/3 enseignants et 1/3 professionnels. Le président est le responsable du diplôme. Minimum de 3 jurys

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 22 janvier 2014 publié au JO du 1er février 2014

Arrêté d'accréditation du 24 juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013, articles R. 613-33 à 613.37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-reunion.fr>

Autres sources d'information :

Faculté de droit et d'économie de la Réunion

<http://ufr-de.univ-reunion.fr/>

<http://www.univ-reunion.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de la Réunion - Campus Moufia - 15 avenue René Cassin - CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de la Réunion - Campus Moufia - 15 avenue René Cassin - CS 92003 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

Historique de la certification :